

## Fiche contact

### Ménage potentiellement intéressé par des travaux d'économie d'énergie

Nom/prénom : .....

Adresse : .....

Commune : .....

☎ ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Courriel : ..... @ .....

• Statut d'occupation :  propriétaire occupant

• Composition du ménage : nombre d'adultes : ..... nombre d'enfants : .....

• Ressources **(de l'ensemble des membres du foyer)** inférieures ou égales aux plafonds ci-dessous ?

Nombre de personnes composant le ménage	Revenu fiscal de référence (€) – <b>dernier avis d'imposition</b>	MODESTE
1	16 229	20 805
2	23 734	30 427
3	28 545	36 591
4	33 346	42 748
5	38 168	48 930
Par personne supplémentaire	+ 4 813	+ 6 165

• Logement achevé depuis plus de 15 ans (*pour mémoire en 2011, logement achevé avant 1996*) ?   
 oui  non

• Avez-vous bénéficié d'un PTZ accession à la propriété au cours des 5 dernières années ?  oui  non

### Ressentis, observations visuelles et déclarations de l'occupant

❶ Le logement est-il chauffé ?  
 si oui, à quelle température ? .....°C

oui  non

ne sait pas

❷ Avez-vous une sensation de froid dans le logement ?

oui  non

❸ Y-a-t-il ou avez-vous un chauffage d'appoint ?

oui  non

❹ Avez-vous une sensation d'humidité dans vos locaux ?

oui  non

❺ Observez-vous des moisissures sur les parois (murs, plafonds...) ?

oui  non

❻ Les bouches d'aération sont-elles calfeutrées ?

oui  non

❼ Avez-vous de l'eau chaude ?

oui  non

Description des travaux envisagés :

# Le programme MAPRIMERENOV SERENITE

une aide de l'état pour un logement économe et écologique



**V**ous intervenez au domicile d'une personne, dont le logement est mal chauffé,  
Vous connaissez une personne de votre entourage qui a des difficultés à payer ses factures d'énergie,  
l'Etat a créé pour les propriétaires occupants MAPRIMERENOV SERENITE.

Que vous soyez une aide à domicile, un voisin, un proche, un élu local, un artisan, un infirmier..., vous pouvez être un acteur du programme.

Il vous suffit de renseigner cette fiche et de la transmettre à l'adresse indiquée à la présente fiche. A la réception, le ménage sera contacté pour examiner les solutions d'économie d'énergie envisageables dans son logement.

**Le programme MAPRIMERENOV SERENITE** est une aide financière nouvelle de l'Etat pour vous permettre de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique d'au moins 35% de votre logement (pour bien vous chauffer et/ou diminuer vos factures d'énergie).

C'est une prime forfaitaire versée en complément des aides aux travaux de l'Agence nationale de l'habitat. D'autres aides financières peuvent être mobilisées en fonction des partenariats locaux (collectivités locales, caisses de retraite, organismes sociaux, prêt sans intérêt...).

MAPRIMERENOV SERENITE, c'est aussi un accompagnement personnalisé réalisé par un organisme compétent. Une personne se déplace chez vous pour :

- réaliser un diagnostic global et thermique de votre logement,
- élaborer avec vous votre projet de travaux,
- aider au montage du dossier de financement et à la recherche d'entreprises,
- suivre le bon déroulement de vos travaux.

## Les conditions d'octroi des primes MAPRIMERENOV SERENITE

- être propriétaire occupant de son logement,
- être sous conditions de ressources (cf. tableau des plafonds de ressources),
- avoir un logement achevé depuis plus de 15 ans,
- ne pas avoir bénéficié d'un **PTZ accession à la propriété** dans les 5 dernières années,
- être accompagné par un organisme compétent,
- réaliser des travaux d'économie d'énergie permettant un gain énergétique d'au moins 35%,
- ne pas démarrer les dits travaux avant le dépôt du dossier de financement.

## Bon à savoir



- Le chauffage représente 70% de la consommation d'énergie. L'isolation est donc l'enjeu numéro un. Une bonne isolation permet en outre de diminuer les nuisances sonores et d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Un bâtiment perd de la chaleur plus facilement vers le haut, car la chaleur monte. La priorité est donc l'isolation de la toiture. Viennent ensuite les murs, les menuiseries puis les planchers, sans compter le remplacement d'une chaudière vétuste.
- Une température de 19°C dans les pièces principales est suffisante en journée.

<b>De bonnes habitudes pour un meilleur confort</b>	
Période de sommeil (22h – 6 h)	16°C
Lever (6h – 9h)	19°C
Temps de travail (9h – 17h)	16°C
Soirée (17h - 22h)	19°C

Baisser la température d'un degré permet de réduire sa facture de 7%.

- Laisser les grilles de ventilations dégagées : elles permettent d'évacuer l'humidité et d'éviter les moisissures. De plus, si elles sont obstruées, cela peut compromettre le bon fonctionnement du chauffage. Une mauvaise ventilation risque donc de dégrader le bâti et/ou d'entraîner une surconsommation du chauffage.
- Le chauffage d'appoint a une utilisation locale et limitée : il a vocation à chauffer une pièce ou quelques pièces. Il peut signifier un dysfonctionnement ou l'absence d'un chauffage central et se révéler plus onéreux à l'usage.